

COD. BODMER 174 (Famille Bodmer)

BOCCACE, Des cas des nobles hommes et femmes

XV^e siècle. — Parchemin. II + 338 + II feuillets. Foliotation récente au crayon de 10 en 10. Les deux feuillets de garde, au début et à la fin, sont contemporains du manuscrit. Le feuillet 338^v est blanc.

412 × 290 mm. Justification : 305 × 190 mm. Texte sur deux colonnes ; 53 lignes par colonne. Réglure à l'encre rouge.

Cahiers : 1-42^s, 43^s à réclames, sauf le cahier 43.

Écriture bâtarde. Une seule main.

Titres rubriqués. Titres courants indiquant le numéro du livre : sur le feuillet de gauche, chiffres romains, et sur le feuillet de droite L, dorés dans un encadrement rouge et bleu à filets blancs. Initiales (1 à 5 lignes) de la même facture ; les grandes initiales sont accompagnées d'une bordure à la plume faite de feuillages grêles ornés de feuilles d'or et de fleurs rouges ou bleues. Au fol. 2d, peinture (85 × 95 mm) représentant Boccace entre Adam et Eve ; aux ff. 3, 39, 74, 115^v, 155, 190^v, 230, 260, 299^v qui contiennent le début de chacun des livres, petites peintures (150 au total) dans des encadrements dorés, illustrant les « cas » exposés dans le livre qui suit ; elles sont disposées de façon à encadrer le texte sur trois côtés, la marge inférieure du feuillet étant ornée d'une bordure de fleurs et de fruits.

Notes dans les marges (écriture contemporaine de celle du manuscrit).

Reliure du XVIII^e siècle en maroquin bleu foncé. Dos à 6 nerfs orné de petits fers ; deux vignettes : DES CAS DES // NOBLES HOMMES // ET FEMMES // - PAR BOCCACE // MSS. S VEL. AVEC // SUP. MINIATUR.

Histoire :

1) On trouve au fol. 338^r, d'une écriture cursive du XVI^e siècle, le texte suivant (quelques mots, qui figurent ici en italique, ont été ajoutés en marge d'une écriture contemporaine, mais plus cursive) : Début [fol. 338a] : « Ce livre appartient a Jaques D'Availles, *chevalier* seigneur Du Plaisis, cappitaine de Tisy et d'Amplepuis, bailly pour Monseigneur de Lineres *Mesire Philibert de Beaujeu* au Pais Bas et Hault de Beaujolys

ainsy que les terres dudit seigneur s'estandent et comportent. Et morut ledit messire Philbert de Beaujeu en son chastel de Lyinieres le dixieme jour febvrier l'an mil .Vc. quarante, et print l'extresme uncion par son curé dudit Lynieres en la presence de tous ses pouvres habitans dudit lieu, et en leurs presence rendit l'esperit a Nostre Seigneur et puis fut embasmé et porté en [fol. 338b] sa chappelle dudit chastel ou il repoza par l'espace de quarante jours, ou estoit faict chascun jour le dyvin seryce de Nostre Seigneur par messire les doyen et chapitre de Nostre Dame de Lynieres avec luminaire ardant jour et nuyt ; et depuis ledit trespas jusques a son enterrement avoit en ladite chappelle hordinairement six prebstres, tant carmes, cordeliers et seculiers, qui disoient jour et nuyt le sautier avec les sufrages et horaisons [*Suit le récit de l'enterrement*]...

Fin [fol. 338b] : ... Lesquelles choses sudies Madame Catherine d'Amboize, son espose, ordonna et fist fere les choses devant dictes. Dieu ayde l'ame des trespasés. Amen. » Amplepuis (Rhône, arrondissement de Villefranche-sur-Saône) fut donné en 1331 en apanage à Guillaume, second fils de Guichard VI, sire de Beaujeu (Rhône, arrondissement de Villefranche-sur-Saône) ; Jacques d'Amplepuis, fils de Guillaume fut père de Philibert qui épousa Catherine d'Amboise.

2) Jacob Jos. Van Den Block, bibliophile bruxellois du début du XIX^e siècle (au v^o du II^e feuillet de garde et au fol. 338v^o, étiquette : « Ex-libris, Jacobi Jos. Van Den Block Bruxellensis »).

3) Sir Gregory Page Turner (XIX^e siècle) [cf. A.N.L. MUNBY, *The formation of the Phillipps Library up to the year 1840...* (*Phillipps Studies*, n^o 3), Cambridge, 1954, p. 151]. Vente Christie, 19 octobre 1824.

4) Acquis directement par Sir Thomas Phillipps : n^o 3111 de sa collection (étiquette rectangulaire au dos de la reliure ; ex-libris au plat intérieur de la reliure). Vente Robinson, 1950, n^o 17 du catalogue 81.

5) Acquis directement par Martin Bodmer.

Autres cotes ou numéros qu'on n'a pu identifier :

au dos de la reliure : « 5531 » ;

au fol. 1 : « XXIII » (écriture semblable à celle du fol. 338) ;

au fol. 1 : « 38 ».

Bibliographie :

Catalogue 81. A selection of previous manuscripts, historic documents and rare books... 1950, offered for sale by W. H. Robinson..., Londres, n^o 17, 1 pl. représentant la reliure.

Ff. 1a-330 : BOCCACE, Des cas des nobles hommes et femmes. Traduction par Laurent de Premierfait, exécutée en 1409.

Ce manuscrit ne comporte pas le premier prologue de Laurent de Premierfait (dédicace de sa traduction).

Second prologue de Laurent de Premierfait.

Titre [fol. 1a]: Cy commence le prologue du translateur du livre de Jehan Bocace des cas des nobles hommes et femmes [Rubr.]

Début [fol. 1a]: Selon raison et bonnes meurs, l'omme soy exerçant en aucune science speculative ou autre peut honnestement muer son conseil ou propos de bien en mieulx, actendue la mutacion des choses et des temps et des lieux. Et aussi peut ung potier casser et rompre aucun sien vaissel, combien qu'il soit bien fait pour lui donner autre forme qui lui semble meilleur. Et ceste licence de muer la chose en mieulx n'est pas donnee a l'omme pour seulement amender ou corriger sa propre euvre...

Fin [fol. 1c]: ... si prie Dieu que a ceste euvre commencer, moyenner et finir me vueille donner faveur et aide, et si prie les hommes que benignement me supportent et excusent, en moy donnant pardon des choses moins bien faites ou dictes.

Prologue de Boccace.

Titre [fol. 1d]: C'est la translacion du prologue Jehan Bocace ou livre des cas des nobles hommes et femmes commençant en latin: Exquirenti michi etc. Et envoie son livre a ung sien compere chevalier, appelé Messire Agart des Chevauchans, de Florence, seneschal de Cecille, ainsi comme il appert, par ung espitre sur ce faicte par ledit Bocace, en laquelle il blasme et repret ouvertement et acause [*sic*] tous les princes crestiens [Rubr.]

Début [fol. 1d]: Quant j'enqueroye quel prouffit je peusse faire a la chose publique par le labour de mon estude, je tournay mon engin a considerer le maintien et les meurs des nobles hommes et femmes qui principalement se presenterent devant les yeulx de mon entendement. Et quant je les apperceuz [fol. 2a] ordoyés en vains delitz et en plaisir deshonneste, je consideray iceulx estre desroyés et sans frains, ainsi comme s'ilz eussent endormie Fortune par herbes ou par enchantement, ou ainsi comme s'ilz eussent fermes leurs seigneuries a cros de fer en roche d'ayment...

Fin [fol. 2b]: ... auquel hault commencement et poursuite je prie humblement celui en [fol. 2c] qui est toute puissance qu'il me vueille estre favorable et qu'il garde et deffende ce qu'il m'octroiera escrire a la gloire de son nom.

Premier livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 2c]: Cy après s'ensuivent les rubriques des chapitres du premier livre de Jehan Bocace des cas des nobles hommes et femmes [Rubr.]

Début [fol. 2c]: Le premier chapitre contient le cas de Adam et Eve.

Fin [fol. 2d]: ... Le XIX^e contient le cas de plusieurs nobles crians et plourans.

Premier chapitre.

Début [fol. 3a]: [Q]uant je considere et pense en diverses manieres les plourables maleuretez de noz predecesseurs, a celle fin que du grant nombre de ceulx qui par fortune ont esté

tresbuchés je pransisse au commencement de ce livre aucun prince terrien assez digne d'estre premier entre les maleureux, et veez cy deux vieillars qui se arresterent devant moy, si tres aagés et si ancians qu'il sembloit qu'ilz ne peussent trainner leurs membres tramblans; l'un de ces deux vieillars, c'est assavoir Adam, me raisonna et dist: « Beau nepveu Jehan Boccasse, qui cerches et enquiers lequel tu mettes premier au ranc des maleureux, je vueil que tu [fol. 3b] saiches comme vray est que, ainsi comme nous deux qui sommes les premiers homme et femme faiz a l'ymage de Dieu, qui par le moyen et l'acroissement de lui avons premiers acreu et empli les sieges de paradis par le merite de la mort de Jhesucrist, aussi nous avons premiers esprouvé par l'amonnestement du deable le trebuchet de fortune...

Deuxième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 38b]: Cy après commencent les rebriches du second livre [Rubr.]

Début [fol. 38b]: Le premier chapitre est en lieu de prologue en quoy l'aucteur dit...

Fin [fol. 38d]: Le XXIII^e chapitre contient le raisonnement de l'aucteur qui parle contre barat et contre les trahystres et commence ou latin: Est enim Franx [sic]...

Troisième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 73a]: ...Et tantost après commence les rubriques du tiers livre [Rubr.]

Début [fol. 73a]: Le premier chapitre contient le débat de povreté et de fortune et commence ou latin: Consuevere etc.

Fin [fol. 73c]: Le dixneufiesme et derrenier chapitre contient le cas de Artaxercés, roy des Persois, et commence ou latin: Artaxerces.

Quatrième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 114c]: ... Et après commence le quart et premierement les rebriques d'icelui [Rubr.]

Début [fol. 114c]: Le premier chapitre du quart livre est en lieu de prologue, de quoy la teneur monstre qu'il est prouffitable...

Fin [fol. 115a]: Le vintiesme et derrenier parle contre la beaulté de corps et contre deshonneste amour et commence ou latin: Dum Dometin etc.

Cinquième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 154b]: ...Et tantost cy après commencent les rubriques du cinquième livre.

Début [fol. 154b]: Le premier chapitre contient le cas de Seleucus et Antiocus, roys d'Asie et de Surie, et commence ou latin: Dum post Arsinoe.

Fin [fol. 154d]: Le XX^e chapitre contient le cas de Jurgurta, roy des Numidois, et commence ou latin: Traxit etc.

Sixième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 189d]: ... Et tantost après commencent les rubriques du VI^e livre.

Début [fol. 190a]: Le premier chapitre contient le parlementeis de fortune et de l'aucteur de ce livre...

Fin [fol. 190b] : Le quinzième et dernier chapitre contient le cas de Marcus Anthoine, l'un des héritiers et neveu de Julius Cesar, et de sa femme Cleopatra, royne d'Egypte, et commence ou latin : Marcus Anthonius etc.

Septième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 229c] : Cy après commencent les rubriques du septiesme livre [Rubr.]

Début [fol. 229c] : Le premier chapitre en brief contient le cas d'aucuns nobles maleureux, et si fait office de prologue et commence ou latin : Nemini etc.

Fin [fol. 229d] : Le neufiesme et dernier chapitre parle contre les Juifz et commence ou latin : Justa Dei etc.

Huitième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 259a] : Cy après comencent les rubriques du VIII^e livre des cas des cas [sic] des nobles hommes et femmes.

Début [fol. 259a] : Le premier chapitre contient ung debat de François Petrac, poe [sic] florentin, et de Jehan Boccace, aucteur de cestui livre, et commence ou latin : Quid inquam.

Fin [fol. 259c] : Le XXIII^e et dernier chapitre parle contre les femmes et commence ou latin : Producantur etc.

Neuvième livre. Table des chapitres.

Titre [fol. 298b] : ... et tantost après commencent les rubriques du IX^e et dernier livre [Rubr.]

Début [fol. 298c] : Le premier chapitre contient en brief le cas d'aucuns nobles maleureux et de Brunichile, royne de France, et commence ou latin : Non immemor etc.

Fin [fol. 299b] : Le XXVII^e et dernier chapitre contient en briefves parolles les cas de plusieurs nobles hommes maleureux et plourans, et si contient la conclusion du livre, et commence ou latin : Existimantes et cetera.

Dernier chapitre.

Fin [fol. 337d] : ...Et par humilité et justice rendez vous benignes a ceulx qui sont moindres de vous, querez longuement gloire et renommee la ou il affiert par raison, afin que [fol. 338a] vous monstrez que soiez digne de celle haultesse comme vous l'avez acquise ; et se il advient que vous tresbuche en bas, fautez tant que l'en voye que ce n'est pas vostre deffault, mais par la rudesse et cruaulté de fortune, qui tourne toutes choses mondaines.

Explicit
[fol. 338a] : Cy fine le livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes, translaté de latin en françois par moy, Laurent du Premierfait, cleric du diocèse de Troyes, et fut complie ceste translacion le XV^e jour de avril l'an mil quatre cens et neuf, c'est assavoir le lundi après Pasques [Rubr.]

Bibliographie : Patricia May GATHERCOLE, *Laurent de Premierfait's Des cas des nobles hommes et femmes. Book I. Translated from Boccaccio. A critical edition based on six manuscripts...*, Chapel Hill, 1960.

Carla Bozzolo, *Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace. XV^e siècle... (Medioevo e Umanesimo, 13)*, Padoue, 1973, p. 187.

Voir Pl. 14.